

M2 / Mesures d'accompagnement

Mesures sur les rues et les places

La réalisation du m2 dégagera de nouvelles capacités routières. Pour empêcher une nouvelle croissance du trafic automobile et pour atteindre l'objectif principal du m2, c'est-à-dire un transfert significatif de la voiture vers les modes écomobiles, il faudra, par des aménagements et par des mesures de signalisation, montrer clairement que les rues, y compris le réseau routier principal, appartiennent aussi - surtout - aux piétons et aux vélos.

- Restructuration, réaffectation de l'axe Route de Berne – Bugnon: les voies bus ne seront pas affectées à la circulation automobile, mais aux piétons, aux deux-roues, à de la végétation, etc.
- Valorisation de la place de la Sallaz, centre de quartier: aménagement d'une zone de rencontre, équipements socioculturels.
- Mise en valeur des zones proches du m2 : densification (examiner de près le PGA).
- Ensemble du réseau routier principal: priorité aux bus (aux feux, arrêts sur la chaussée), redistribution des espaces en faveur des piétons et des cyclistes. A la hauteur des centres de quartier: zones de rencontre.

Politique du stationnement

- Dans le nouveau PGA, nombre de places de parc à créer en cas de construction ou de transformation d'immeubles: plus restrictif que ce qui est prévu, en particulier en ce qui concerne les places pour les résidents (moins de 1 place par logement / par 80 m2, en tenant compte du fait que 40% des ménages dans les grandes villes de Suisse ne possèdent pas de voiture; Lausanne: 35%).
- Pas de nouveaux parkings collectifs.
- Augmentation des tarifs de stationnement sur le domaine public (voir Zurich).
- Stationnement pour les deux-roues: créer des places protégées à tous les arrêts du m2 et améliorer l'offre en général. Dans le nouveau PGA: obligation de créer des places commodes et sûres pour les résidents, les employés et les visiteurs.

Réorganisation et développement du réseau des tl

- Compenser les pertes de liaisons dues à la suppression des lignes 5 et 6.
- Etudier l'opportunité d'amener au Flon les bus forains qui arrivent actuellement à la place du Tunnel.
- Aménagement de nouvelles lignes, en particulier un développement significatif des tl dans l'Ouest lausannois.
- Pas de motorisation diesel pour les nouvelles lignes TL (p.ex. Pully – Bourdonette via Avenue de Cour)

Connexion Flon – Grand Pont

Réexaminer la possibilité de déplacer les arrêts tl de Bel-Air sur le côté Ouest du Grand Pont. Pour cette connexion, installer des bornes signalétiques indiquant le temps de départ et d'attente des métros, du LEB et des bus

Autres stations du métro

Dans la mesure du possible, améliorer les stations de la Riponne, du Pont Bessières et de la Place de l'Ours (ascenseur depuis le bas). Interface TL / M2 à Ouchy.

Mesures en faveur des cyclistes

Pour les cyclistes qui utiliseront le m2 comme ascenseur urbain en prenant leur vélo, prévoir :

Pour les cyclistes qui utiliseront le m2 comme ascenseur urbain en prenant leur vélo, prévoir :

1° des billets vélo pour charger les deux-roues dans les rames de métro à un tarif non dissuasif (max. 1.50)

2° l'aménagement de parcs vélo sécurisés à proximité immédiate des arrêts (les cyclistes cherchent toujours à se parquer le plus près possible de leur destination, voir le parc à vélo en bas du Petit-Chêne inutilisé car trop éloigné de la gare et d'un accès mal pratique)

3° des accès vélo aux arrêts M2 pour les cyclistes empruntant le métro avec leur vélo

4° un espace vélo dans les rames de métro

Création d'un véritable RER

Un réseau RER performant

La principale fonction du m2 est celle de permettre aux habitants de la région de trouver à la gare CFF de Lausanne un moyen rapide pour se rendre en ville. Encore faut-il que l'offre en trains pour s'y rendre constitue une alternative attrayante à la voiture. La mise en place d'un véritable réseau RER (4 trains/heure dans les gares proches, etc.) constitue donc le complément indispensable du m2. Cela comprend évidemment aussi l'augmentation de la fréquence du LEB à 4 trains/heure. A noter que cela implique probablement l'aménagement de quais à la gare de Lausanne. Dans la mesure du possible les lignes devraient cependant être traversantes.

Une communauté tarifaire incluant les CFF

L'interface trains - m2 de la gare de Lausanne

Idéalement, l'arrêt du m2 devrait se trouver sous les quais de la gare, mais il semble que c'est trop tard ... Au minimum, il faudra un accès direct depuis le couloir d'accès aux quais Ouest (l'accès Est étant déjà assuré).

A l'intérieur de la gare et dans les passages souterrains, installer des bornes signalétiques indiquant les départs et les temps d'attente des trains, du m2 et des bus.

Parkings d'échange aux gares de la région

- Des parkings d'échange à prix modeste à certaines gares du RER.
- Des places de stationnement pour deux-roues, couverts et protégés contre le vol, à proximité immédiate des quais de gare.
-

Question en suspens

Introduction du péage urbain si les mesures évoquées ci-dessus ne permettent pas de respecter les valeurs limites Opair et OPB de la législation fédérale (LPE)

Remarques concernant la rédaction collective.

Le texte ci-dessus reprend intégralement la proposition rédigée par DDC, à l'exception des modifications suivantes :

- « Amener les bus forains au Flon » devient : Etudier l'amenée des bus forains au Flon. En effet, il faudrait vérifier le gain de temps d'une part, l'opportunité d'amener des bus diesel dans l'hypercentre, notamment via la rue Centrale
- Un ajout concerne l'électrification des nouvelles lignes TL, versus diesel
- « Aménagement de quais en sous-sol ». Le sous-sol est abandonné. Côté peu agréable du sous-sol et de son coût, et nécessité de vérifier si des quais latéraux (genre voie 70) ne sont pas plus adéquats.
- A propos de parkings d'échange au gares du RER. J'ai supprimé le « gratuit » car j'estime que cette gratuité mérite d'être argumentée. J'ai aussi ajouté « certaines » gares du RER. Est-il en effet astucieux d'encombrer par des voitures des villes comme Nyon et Morges ? Passe pour Coppet où le parking est hors localité.
- Dans les autres stations du métro, j'ai ajouté l'interface d'Ouchy
- Le chapitre vélo reprend textuellement les revendications de Cyclic
- Enfin j'ai ajouté un ultime bâton : le péage urbain, au cas où...

Georges Kolb

